Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Sciences économiques et sociales

Session 2021 • Amérique du Nord • Jour 1

Code sujet **21-SESJ1AN1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — Commerce international et avantages pour les pays
1 réponses • sujet p. 2–6

Épreuve composée – Sujet A — Massification et démocratisation scolaires, sources de la croissance et classes sociales
4 réponses • sujet p. 7–11

Épreuve composée – Sujet B — Institutions et croissance économique, émissions de CO_2 et transformation des objets de l’action collective
4 réponses • sujet p. 12–15

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

Commerce international et avantages pour les pays

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5, 6

> Le commerce international est-il toujours avantageux pour les pays qui y prennent part ?

Introduction. Le commerce international désigne les échanges de biens et de services entre pays, sous la forme notamment d’exportations et d’importations. Il peut permettre aux pays de se spécialiser, d’accéder à des marchés plus vastes et d’obtenir des produits qu’ils ne fabriquent pas ou fabriquent à un coût plus élevé. Mais la participation aux échanges n’implique pas que tous les pays, ni tous les secteurs et travailleurs d’un même pays, en tirent les mêmes bénéfices. Il faut donc se demander si le commerce international est nécessairement avantageux pour les pays qui y prennent part. Nous montrerons d’abord qu’il peut améliorer l’efficacité productive et soutenir l’activité, puis que ses gains sont incertains et inégalement répartis, ce qui rend le bilan dépendant des structures économiques et des politiques d’accompagnement.

I. Le commerce international peut procurer des gains aux pays qui y prennent part.

Un premier avantage tient à la spécialisation selon les avantages comparatifs. Un pays possède un avantage comparatif dans une production lorsque son coût d’opportunité — la quantité d’autres biens à laquelle il renonce pour produire une unité supplémentaire — y est relativement plus faible que celui de ses partenaires. En se spécialisant relativement davantage dans ces productions et en échangeant, les pays peuvent obtenir une combinaison de biens et de services plus favorable qu’en produisant chacun de tout sur leur territoire. Cette logique ne suppose pas qu’un pays soit le plus productif dans toutes ses activités : elle repose sur les différences relatives de coûts.

Le document 2 donne un exemple de spécialisations différentes en 2018. Parmi les avantages comparatifs de l’Allemagne figurent les automobiles particulières, les machines spécialisées et les produits pharmaceutiques ; ceux de l’Afrique du Sud comprennent notamment l’or non monétaire, les minerais non ferreux, le charbon et le fer et l’acier. De telles différences peuvent favoriser des échanges et une allocation plus efficace des ressources. Toutefois, cette liste ne mesure pas à elle seule les gains effectivement obtenus par chaque pays et ne prouve pas que la spécialisation soit, par elle-même, la cause de leur niveau de développement.

Les échanges peuvent aussi accroître les débouchés des entreprises. En vendant sur des marchés étrangers, elles peuvent produire à plus grande échelle et réaliser des économies d’échelle, c’est-à-dire diminuer leur coût moyen lorsque leur production augmente. La concurrence internationale peut les inciter à innover, à améliorer leur organisation et à accroître leur productivité. Les importations donnent par ailleurs accès à des biens intermédiaires, à des équipements et à des produits qui peuvent être moins coûteux ou plus variés que les biens disponibles sur le marché national. Elles peuvent ainsi élargir le choix des consommateurs et contribuer à limiter certains prix.

Le document 3 montre qu’en France, entre 2000 et 2015, la productivité du travail dans les secteurs exposés à la concurrence internationale augmente fortement : elle passe d’environ 62 000 euros par travailleur à 85 000 euros. Dans les secteurs abrités, elle reste proche de 68 000 à 70 000 euros. Pour les prix, l’indice des secteurs exposés fluctue autour de 100, tandis que celui des secteurs abrités augmente approximativement de 78 à 105. Ces évolutions sont compatibles avec l’idée que les secteurs exposés ont connu une forte hausse de productivité et une progression des prix plus limitée. Elles ne permettent cependant pas d’attribuer ces résultats au seul commerce international : le progrès technique, les choix d’organisation et d’autres évolutions économiques peuvent également intervenir.

Enfin, le commerce international peut accompagner la croissance de l'activité. Selon le document 1, le volume du commerce mondial des marchandises augmente chaque année entre 2015 et 2018 : de 2,3 % en 2015, 1,6 % en 2016, 4,6 % en 2017 et 3,0 % en 2018. Sur les mêmes années, le PIB réel mondial progresse respectivement de 2,8 %, 2,4 %, 3,0 % et 2,9 %. Cette concomitance est cohérente avec des liens entre échanges et activité : les exportations peuvent soutenir la production et l'emploi, tandis que la croissance peut aussi accroître les importations et les exportations. La comparaison de ces évolutions ne suffit donc pas à établir un sens de causalité unique.

II. Les avantages du commerce international ne sont toutefois ni garantis ni également partagés.

L'ouverture commerciale transforme la structure productive. Les entreprises et les secteurs qui affrontent des importations moins coûteuses peuvent perdre des parts de marché, réduire leur production et supprimer des emplois. Le document 4 illustre la transformation de l'industrie textile française entre 1990 et 2015 : les importations passent d'environ 14 à 36 milliards d'euros en volume aux prix de 2015, tandis que la production recule d'environ 38 à 16 milliards. Les exportations augmentent néanmoins, d'environ 10 à 22 milliards : le secteur continue donc aussi à vendre à l'étranger. Dans le même temps, les effectifs salariés diminuent d'environ 420 000 à 100 000. Le graphique met ainsi en regard une hausse des importations et une baisse de l'emploi dans la branche, mais il ne permet pas d'attribuer cette baisse au seul commerce international : les gains de productivité, l'évolution de la demande et les choix de localisation de la production peuvent également y contribuer.

Les coûts d'ajustement peuvent être importants et concentrés. Les salariés d'un secteur en déclin ne retrouvent pas nécessairement rapidement un emploi dans les secteurs qui se développent : leurs compétences ou leur lieu de résidence peuvent ne pas correspondre aux emplois disponibles. Des territoires spécialisés dans une activité exposée peuvent donc être fragilisés. Les consommateurs peuvent bénéficier de prix plus bas et certaines entreprises gagner à exporter, mais ces gains ne compensent pas automatiquement les pertes de revenu et d'emploi subies par certains salariés ou certaines régions. Un bilan global éventuellement positif ne signifie donc pas que tous les groupes bénéficient des échanges.

Les gains peuvent aussi différer d'un pays à l'autre selon leur spécialisation et leur capacité à monter en gamme, c'est-à-dire à produire des biens et services à plus forte valeur ajoutée. Une économie concentrée sur quelques produits peut être vulnérable aux variations de la demande et des prix mondiaux. À titre d'illustration, les avantages comparatifs sud-africains recensés dans le document 2 comprennent plusieurs ressources minières et produits de base, tandis que la liste allemande comprend notamment des productions industrielles comme les machines spécialisées et les automobiles. Cette différence ne permet pas, à elle seule, de conclure que l'un des pays gagne nécessairement moins que l'autre ; elle rappelle que les effets des échanges dépendent aussi de la nature des productions, de la valeur ajoutée créée et de la capacité à diversifier l'économie. Les échanges peuvent également créer des dépendances envers des fournisseurs étrangers pour des biens essentiels ou des intrants. Enfin, si les règles sociales et environnementales sont insuffisantes, la concurrence par les coûts peut exercer une pression sur les salaires, les conditions de travail ou l'environnement.

Les pouvoirs publics peuvent contribuer à rendre les gains potentiels plus largement partagés : ils peuvent accompagner la formation et la reconversion des travailleurs, soutenir les territoires touchés, assurer une protection sociale adaptée, investir dans l'innovation et faire respecter des règles sociales et environnementales. Ces politiques ne suppriment pas tous les coûts de l'ouverture, mais elles peuvent faciliter les ajustements et renforcer la capacité des activités productives à s'adapter.

Conclusion. Le commerce international peut procurer des avantages aux pays qui y participent : la spécialisation selon les avantages comparatifs, l'élargissement des marchés, les économies d'échelle, la concurrence et l'accès à une plus grande variété de biens peuvent soutenir l'efficacité et l'activité. Cependant, ces gains ne sont ni automatiques ni répartis uniformément entre les pays, les secteurs, les

travailleurs et les territoires. La concurrence extérieure peut contribuer aux difficultés de certaines activités, tandis que les personnes concernées ne bénéficient pas nécessairement des gains réalisés ailleurs. Les documents montrent des évolutions compatibles avec ces mécanismes, sans établir à eux seuls une causalité unique entre commerce, croissance, productivité ou emploi. Le commerce international n'est donc pas toujours avantageux pour tous les pays ou tous leurs acteurs : son bilan dépend notamment de la spécialisation, des capacités d'adaptation et des politiques qui accompagnent l'ouverture.

RÉPONSE À RETENIR

Le commerce international peut procurer des gains grâce à la spécialisation selon les avantages comparatifs, à l'élargissement des marchés, aux économies d'échelle, à la concurrence et à l'accès à des produits plus variés ou moins coûteux. Mais ces gains ne sont ni garantis ni également répartis : des secteurs, des travailleurs et des territoires peuvent subir des pertes, et les pays ne disposent pas tous des mêmes spécialisations ni des mêmes capacités d'adaptation. Il n'est donc pas toujours avantageux pour tous les pays ou tous leurs acteurs ; son bilan dépend notamment de la structure productive et des politiques d'accompagnement.

Épreuve composée – Sujet A

20 points

Massification et démocratisation scolaires, sources de la croissance et classes sociales

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Consigne

Sujet p. 7

> Vous distinguerez les processus de massification scolaire et de démocratisation scolaire.

Démarche. Pour distinguer ces deux processus, il faut séparer la progression de la scolarisation dans l'ensemble de la population de la réduction des inégalités entre les groupes sociaux dans les parcours et les résultats scolaires.

La **massification scolaire** désigne l'augmentation du nombre et de la proportion de jeunes scolarisés, ainsi que l'allongement de la durée des études. Elle correspond donc principalement à une hausse quantitative de l'accès à l'école et aux différents niveaux d'enseignement. Elle peut se produire sans que les chances de réussite et les parcours soient devenus égaux.

La **démocratisation scolaire** désigne la réduction des inégalités scolaires entre les groupes sociaux, notamment en matière d'accès, de réussite, d'orientation et de diplômes obtenus. Elle est quantitative lorsque les écarts d'accès aux niveaux d'études se réduisent ; elle est qualitative lorsque les différents groupes accèdent davantage aux filières et aux diplômes les plus valorisés. Il faut donc observer la répartition des élèves entre les parcours et les résultats selon leur origine sociale, et pas seulement le nombre de jeunes scolarisés.

Les deux processus ne se confondent pas : la massification peut progresser sans démocratisation complète si les élèves des milieux favorisés conservent des chances supérieures de réussite ou restent surreprésentés dans les filières les plus prestigieuses.

RÉPONSE À RETENIR

La **massification scolaire** est l'augmentation du nombre et de la proportion de jeunes scolarisés, ainsi que l'allongement des études : c'est un processus principalement quantitatif. La **démocratisation scolaire** est la réduction des inégalités entre groupes sociaux en matière d'accès, de réussite, d'orientation et de diplômes, notamment dans les parcours les plus valorisés. La massification peut donc avoir lieu sans démocratisation complète si les chances de réussite et les parcours restent socialement inégaux.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 8

> Comparez les sources de la croissance du Japon et des Etats-Unis. (2 points)

Démarche. Le document présente, pour la période 2010-2025, le taux annuel moyen de croissance du PIB en volume et les contributions de différentes sources à cette croissance. Pour comparer le Japon et les États-Unis, il faut relever les contributions de chaque source en points de pourcentage, puis comparer les taux de croissance totaux.

Au Japon, la contribution de la population active est de $-0,24$ point, celle du stock de capital de $0,43$ point, celle de la productivité du travail et du capital — que la note du document assimile à la productivité globale des facteurs (PGF) — de $1,25$ point, et celle de l'efficacité énergétique de $-0,04$ point. Le taux de croissance annuel moyen du PIB est de $1,4\,\%$.

Aux États-Unis, les contributions sont de $0,37$ point pour la population active, $0,63$ point pour le stock de capital, $0,94$ point pour la PGF et $-0,05$ point pour l'efficacité énergétique. Le taux de croissance annuel moyen du PIB est de $1,89\,\%$.

La PGF contribue donc davantage à la croissance japonaise qu'à celle des États-Unis : l'écart est de $1,25 - 0,94 = 0,31$ point. À l'inverse, les contributions de la population active et du capital sont plus élevées aux États-Unis. Les écarts sont de $0,37 - (-0,24) = 0,61$ point pour la population active et de $0,63 - 0,43 = 0,20$ point pour le capital. L'efficacité énergétique freine légèrement la croissance dans les deux pays, avec des contributions proches. Au total, la croissance moyenne est supérieure de $1,89 - 1,4 = 0,49$ point aux États-Unis.

RÉPONSE À RETENIR

Entre 2010 et 2025, le taux annuel moyen de croissance du PIB est de $1,4\,\%$ au Japon et de $1,89\,\%$ aux États-Unis. La PGF contribue davantage au Japon : $1,25$ point, contre $0,94$ point aux États-Unis, soit $0,31$ point de plus. En revanche, la population active contribue à hauteur de $-0,24$ point au Japon, contre $0,37$ point aux États-Unis, et le capital de $0,43$ point contre $0,63$ point. L'efficacité énergétique a une contribution légèrement négative dans les deux pays : $-0,04$ point au Japon et $-0,05$ point aux États-Unis.

Question 2.

Sujet p. 8

A l'aide de vos connaissances et du document, montrez que la Productivité Globale des Facteurs constitue une source essentielle de la croissance économique. (4 points)

Démarche. La croissance économique est l'augmentation durable de la production de biens et de services, mesurée ici par l'évolution du PIB en volume. Elle peut provenir de l'augmentation des facteurs de production mobilisés — le travail et le capital — et d'une meilleure efficacité de leur combinaison. La productivité globale des facteurs (PGF) mesure cette efficacité globale ; dans le document, elle correspond à la « productivité du travail et du capital ». Elle peut notamment progresser grâce au progrès technique, aux innovations et à l'amélioration de l'organisation de la production.

Le document montre que la contribution de la PGF est positive dans les six économies observées : $1,14$ point en France, $0,71$ en Allemagne, $1,23$ au Royaume-Uni, $0,94$ aux États-Unis, $1,25$ au Japon et $4,79$ en Chine. Elle constitue donc une source importante de croissance. Au Japon, par exemple, le taux de croissance annuel moyen du PIB est de $1,4\,\%$, alors que la contribution de la population active est négative ($-0,24$ point) et celle de l'efficacité énergétique est également négative ($-0,04$ point). La contribution de la PGF, de $1,25$ point, soutient fortement la croissance malgré ces contributions négatives.

Le mécanisme est le suivant : si une innovation ou une organisation plus efficace permet de produire davantage avec une quantité donnée de travail et de capital, l'efficacité productive augmente. La production potentielle peut alors progresser sans que la quantité de facteurs mobilisés augmente dans les mêmes proportions. Les gains de productivité peuvent aussi réduire les coûts unitaires et, selon leur répartition, accroître les revenus et soutenir la demande. La PGF permet ainsi de rendre compte d'une part essentielle de la croissance qui ne s'explique pas par la seule augmentation des quantités de travail et de capital.

La PGF est une source essentielle, mais non unique, de croissance : le document fait également apparaître des contributions du travail et du capital, et des contributions négatives de l'efficacité énergétique dans les six pays. Enfin, la PGF est une mesure globale de l'efficacité ; elle ne permet pas d'attribuer à elle seule la croissance à une innovation ou à un mécanisme précis.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La PGF mesure l'efficacité globale avec laquelle le travail et le capital sont combinés. Les innovations, le progrès technique ou une organisation plus efficace peuvent permettre de produire davantage avec une même quantité de facteurs : la production augmente alors sans dépendre uniquement de la hausse du travail et du capital. Le document confirme l'importance de cette source, dont la contribution est positive dans les six pays : de $0,71$ point en Allemagne à $4,79$ points en Chine. Au Japon, la PGF apporte $1,25$ point à la croissance, alors que la contribution de la population active est de $-0,24$ point et celle de l'efficacité énergétique de $-0,04$ point ; le PIB croît néanmoins en moyenne de $1,4\,\%$. La PGF est donc une source essentielle de la croissance, sans en être l'unique source.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 9, 10, 11

> A l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez qu'une approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française actuelle.

Démarche. Il s'agit de montrer que les classes sociales restent un outil pertinent pour analyser la société française, tout en tenant compte des transformations et du brouillage de certaines frontières entre groupes. Le document 1 renseigne sur le sentiment d'appartenance ; le document 2 décrit l'évolution des styles de vie et les distances entre classes populaires et groupes plus favorisés ; le document 3 met en évidence la différenciation de l'espace résidentiel et des mécanismes possibles de reproduction des avantages. Ces documents peuvent être complétés par les connaissances sur les inégalités de ressources et de conditions de vie. Il faut toutefois éviter de présenter chaque classe comme un groupe homogène ou d'affirmer que les classes sociales suffisent à expliquer toutes les différences sociales.

Introduction. Une classe sociale peut être définie comme un ensemble d'individus occupant des positions proches dans la hiérarchie sociale et partageant, à des degrés variables, des conditions d'existence, des ressources et des intérêts. L'évolution de la structure de l'emploi, l'élévation du niveau de vie et la diversification des modes de vie ont cependant brouillé certaines frontières et transformé les identifications. Ces changements ont-ils fait disparaître les classes sociales comme outil d'analyse de la société française ? Les documents montrent que les appartenances et les modes de vie évoluent, mais aussi que des distances sociales et des inégalités persistent. On montrera donc que les classes demeurent repérables dans les représentations et les conditions d'existence, puis que leurs frontières se recomposent sans que les oppositions et les mécanismes de reproduction disparaissent.

I. Les classes sociales demeurent repérables dans les représentations et les conditions d'existence. Le document 1 indique que le sentiment d'appartenir à une classe sociale reste répandu. En 2015, $65\,\%$ des personnes interrogées répondent positivement, comme en 2010 ; elles étaient $63\,\%$ en 1982. Cette part a connu des variations entre-temps, mais, en 2015, près des deux tiers des répondants déclarent donc une appartenance de classe. Parmi les réponses affirmatives, la part de ceux qui citent les classes moyennes passe de $31\,\%$ en 1982 à $58\,\%$ en 2015, soit une hausse de 27 points de pourcentage. À l'inverse, la part de ceux qui citent la classe ouvrière ou les ouvriers passe de $33\,\%$ à $6\,\%$, soit une baisse de 27 points. Ces évolutions témoignent d'une transformation des représentations et d'un recul de l'identification ouvrière, mais

non de la disparition du sentiment d'appartenance à une classe. Il faut préciser que les pourcentages de la question « Laquelle ? » portent sur les personnes ayant répondu oui à la première question, et non sur l'ensemble des personnes interrogées.

Les positions sociales demeurent également différenciées par les ressources économiques et culturelles et par les conditions d'existence. Le revenu, le patrimoine, la profession et le niveau de diplôme contribuent à situer les individus dans l'espace social et à différencier leurs possibilités, par exemple en matière de logement, de loisirs ou de sécurité économique. Ces dimensions donnent un fondement objectif à l'analyse en termes de classes. Elles ne signifient pas pour autant que tous les membres d'une classe vivent de la même manière : les parcours peuvent aussi différer selon le genre, l'âge ou d'autres caractéristiques.

II. Les frontières entre les groupes évoluent, mais les distances sociales ne disparaissent pas. Le document 2 souligne les transformations de la structure sociale et le brouillage des frontières entre catégories populaires et classes moyennes et supérieures. Les classes populaires sont moins isolées socialement qu'auparavant et leurs modes de vie ont changé. Toutefois, l'auteur précise que ces mutations ne signifient pas une fusion avec les autres classes. Depuis les années 1980, les classes populaires ont connu une diminution de leur temps de travail et le développement de sociabilités à domicile, pratiques auparavant plutôt associées aux catégories supérieures. Dans le même temps, les cadres ont vu leur temps de travail augmenter et leurs sociabilités alimentaires se déplacer davantage vers l'extérieur du logement. Les styles de vie se transforment donc des deux côtés ; la distance sociale se métamorphose, mais ne disparaît pas. Le document met aussi en évidence des logiques de distinction par lesquelles les groupes cherchent à maintenir une différenciation avec ceux qui occupent une position inférieure dans la hiérarchie sociale.

Le document 3 montre que les distances sociales se traduisent dans l'espace résidentiel. Les beaux quartiers, les quartiers populaires et les quartiers où dominent les classes moyennes correspondent à des configurations sociales différenciées. Les ressources économiques permettent aux familles les plus fortunées de choisir plus librement leur lieu de résidence et de se regrouper avec des personnes de position sociale proche. Selon le document, cet entre-soi résidentiel favorise des réseaux de solidarité et d'échange ; les relations entre membres des mêmes milieux peuvent contribuer à la transmission et à la reproduction des privilèges. L'espace urbain rend ainsi visibles des oppositions sociales et peut participer au maintien des positions. Il ne faut cependant pas en conclure que le lieu de résidence explique à lui seul la position sociale : les ressources contribuent aussi à déterminer les possibilités de choix résidentiel.

Enfin, les transformations de l'emploi, notamment le recul relatif de certains emplois industriels et la progression des emplois tertiaires, ont modifié la composition des groupes et contribué à leur diversité. Elles invitent à ne pas reprendre une vision figée des classes sociales, mais à tenir compte des différences internes aux catégories populaires, moyennes et supérieures. Cette fragmentation et l'évolution des frontières renouvellent l'analyse en classes plutôt qu'elles ne la rendent inutile.

Conclusion. L'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française actuelle. Le sentiment d'appartenance demeure fréquent, les ressources et les conditions de vie sont inégalement distribuées, et les documents montrent que les styles de vie ainsi que les espaces résidentiels restent socialement différenciés. Certes, les identifications évoluent, les frontières se brouillent et les groupes sont hétérogènes. Ces transformations imposent de nuancer et d'actualiser l'analyse, mais elles n'effacent pas les distances sociales ni les inégalités qui fondent sa pertinence.

RÉPONSE À RETENIR

Une approche en termes de classes sociales reste pertinente pour analyser la société française, même si les appartenances et les frontières entre groupes ont évolué. En 2015, $65\,\%$ des personnes interrogées déclarent avoir le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Parmi celles qui répondent oui, la part citant les classes moyennes passe de $31\,\%$ en 1982 à $58\,\%$ en 2015, tandis que celle citant la classe ouvrière ou les ouvriers passe de $33\,\%$ à $6\,\%$. Les représentations se transforment donc, sans que tout sentiment d'appartenance disparaisse. Le document 2 montre que les styles de vie changent, mais que les distances entre catégories populaires et groupes plus favorisés persistent. Le document 3 souligne que les ressources économiques permettent un entre-soi résidentiel susceptible de favoriser des réseaux et la reproduction des avantages. Les classes ne sont ni homogènes ni immuables, mais les inégalités et les distances sociales rendent cette approche toujours utile.

Épreuve composée – Sujet B

20 points

Institutions et croissance économique, émissions de CO_2 et transformation des objets de l'action collective

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Consigne

Sujet p. 12

> A partir de l'exemple des droits de propriété, montrez comment les institutions influent sur la croissance économique.

Les institutions sont les règles formelles ou informelles qui encadrent les interactions économiques. Les droits de propriété précisent qui peut utiliser un bien, en tirer un revenu et le transférer. Lorsqu'ils sont clairement définis et effectivement protégés par la loi et les tribunaux, ils sécurisent les décisions des agents économiques.

Cette sécurité peut stimuler l'investissement : une entreprise est davantage incitée à acheter des machines ou à financer un projet si elle peut espérer conserver les revenus qu'il procurera. Les droits de propriété intellectuelle, notamment les brevets, permettent aussi à un innovateur de tirer temporairement profit de son invention. Ils peuvent ainsi encourager la recherche et l'innovation, susceptibles d'améliorer la productivité. Enfin, des droits garantis et des contrats exécutoires réduisent l'incertitude et facilitent les échanges.

L'investissement accroît le stock de capital, tandis que l'innovation peut favoriser le progrès technique : ces deux mécanismes contribuent à la croissance économique, c'est-à-dire à l'augmentation durable de la production. La protection des droits doit toutefois être encadrée afin de ne pas entraver excessivement la diffusion des connaissances ou l'intérêt général.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En sécurisant les revenus attendus des investissements, en encourageant l'innovation et en facilitant les échanges, les institutions qui garantissent les droits de propriété peuvent contribuer à la croissance économique.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 13

> Comparez l'évolution des émissions de CO_2 de la Chine et de l'Union Européenne à 28 entre 1970 et 2015. (2 points)

Pour comparer les évolutions, on lit sur le graphique les valeurs approximatives au début et à la fin de la période, puis on décrit les tendances. L'unité est le gigatonne de CO_2.

RÉPONSE À RETENIR

En 1970, les émissions de la Chine sont bien inférieures à celles de l'Union européenne à 28 : elles sont d'environ 0,7 gigatonne, contre un peu plus de 4 gigatonnes pour l'UE à 28. Les émissions chinoises augmentent fortement, surtout à partir des années 2000, et dépassent 10 gigatonnes en 2015. Celles de l'UE à 28 fluctuent autour de 4 gigatonnes pendant une grande partie de la période, puis diminuent pour atteindre environ 3,5 gigatonnes en 2015. La Chine dépasse l'UE à 28 au cours des années 2000 et l'écart se creuse ensuite : les évolutions sont donc très contrastées.

Question 2.

Sujet p. 13

À l'aide du document et de vos connaissances, présentez deux instruments mis en œuvre par les pouvoirs publics permettant d'expliquer l'évolution des émissions de CO_2 dans l'UE à 28. (4 points)

Le graphique indique une baisse des émissions de CO_2 de l'UE à 28 entre 1970 et 2015, d'un peu plus de 4 gigatonnes à environ 3,5 gigatonnes, après des fluctuations. Deux instruments publics peuvent contribuer à expliquer cette évolution, sans que le graphique permette de mesurer séparément leurs effets.

Un premier instrument est le marché européen des quotas d'émission, créé en 2005. Les pouvoirs publics fixent un plafond d'émissions pour les secteurs concernés et des quotas échangeables sont attribués ou vendus. Une entreprise qui émet moins que ses quotas peut vendre son surplus ; une entreprise qui dépasse ses quotas doit en acquérir. Les émissions ont ainsi un coût, ce qui incite à les réduire et à investir dans des équipements moins polluants. Comme ce dispositif n'existe que depuis 2005, il ne peut à lui seul expliquer l'évolution observée depuis 1970.

Un second instrument est la réglementation environnementale, par exemple les normes d'efficacité énergétique ou les objectifs publics en matière d'énergies renouvelables. Les normes peuvent limiter l'utilisation d'équipements fortement émetteurs ; les objectifs de développement des énergies renouvelables encouragent le remplacement de certaines énergies fossiles par des sources moins carbonées. Ces mesures peuvent contribuer à réduire les émissions, même si le document ne permet pas d'établir la part de la baisse qui leur est imputable.

RÉPONSE À RETENIR

Le marché des quotas donne un coût aux émissions et incite à les réduire ; la réglementation énergétique impose ou favorise des choix moins carbonés. Ces deux instruments publics peuvent contribuer à expliquer l'évolution à la baisse des émissions de CO_2 de l'UE à 28, mais le graphique ne permet ni d'isoler leurs effets respectifs ni d'attribuer à ces politiques toute l'évolution depuis 1970.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 14, 15

À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les objets de l'action collective se sont transformés.

Introduction. L'action collective désigne la coordination d'individus ou de groupes qui se mobilisent pour défendre des intérêts ou faire reconnaître une cause. Elle est historiquement associée aux conflits du travail et aux revendications salariales, mais elle peut aussi porter sur des enjeux sociaux, politiques ou

environnementaux. Les documents permettent de se demander comment ses objets se sont transformés. Ils suggèrent une diversification des causes et des formes de mobilisation, sans disparition des conflits professionnels.

Les conflits du travail demeurent un objet de l'action collective. Les salariés peuvent notamment faire grève pour défendre leurs salaires, leur emploi ou leurs conditions de travail. Le document 1 montre que cette forme de mobilisation existe toujours : en 2017, 1,6 % des entreprises ont connu au moins une grève et le nombre de journées non travaillées pour fait de grève atteint 75 jours pour 1 000 salariés. Ces indicateurs varient selon les années : le nombre de jours atteint 318 pour 1 000 salariés en 2010, tandis que la part des entreprises ayant connu une grève passe de 2,7 % en 2005 à 1,6 % en 2017. La grève n'a donc pas disparu, même si son ampleur fluctue. La note du document signale une rupture de série à partir de 2008, ce qui impose de la prudence dans les comparaisons autour de cette date.

Les mobilisations portent également sur des enjeux qui dépassent le cadre professionnel. Le mouvement des « gilets jaunes » illustre une mobilisation autour du prix du carburant, enjeu lié au pouvoir d'achat. Le document 2 indique que Priscillia Ludosky crée le 29 mai 2018 une pétition en ligne intitulée « Pour une Baisse des Prix du Carburant à la Pompe ! ». Le 17 novembre 2018, 287 700 personnes manifestent dans les rues et sur les ronds-points. Parallèlement, 2,7 millions d'internautes s'inscrivent au groupe Facebook mentionné dans le document. La mobilisation associe ainsi une revendication concrète, des manifestations et des outils numériques. Le texte souligne aussi l'absence revendiquée de dirigeants et de coordination partisane, ainsi que l'évolution des revendications : l'action collective peut donc s'organiser autrement que par les seules organisations traditionnelles.

Les enjeux environnementaux constituent un autre objet de mobilisation. Le document 3 évoque des élèves et des étudiants réunis à Sydney dans le cadre de rassemblements organisés dans de nombreuses villes du monde. Ils défendent la lutte contre le changement climatique et s'appuient sur les risques associés au réchauffement ainsi que sur des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette mobilisation concerne une cause qui dépasse les frontières nationales et met en avant des acteurs jeunes. Le document rapproche ces mobilisations d'autres mouvements portant sur des droits et des choix de société, tels que ceux pour le vote des femmes, contre la ségrégation raciale, pour les droits des homosexuels ou contre la guerre du Vietnam. Les objets de l'action collective peuvent donc concerner aussi bien des intérêts matériels que des droits ou des enjeux environnementaux.

Les formes et les acteurs de l'action collective se diversifient également. Les syndicats et les grèves restent des moyens de mobilisation dans le monde du travail. Pétitions en ligne, réseaux sociaux, manifestations et occupations de lieux offrent d'autres moyens de faire connaître une revendication et de coordonner des participants. Le numérique peut faciliter la circulation de l'information et la mise en relation d'individus ; il ne garantit cependant pas, à lui seul, la durée ni l'efficacité d'une mobilisation. Celles-ci dépendent aussi de la capacité à construire des revendications communes, à maintenir l'engagement et à peser sur les décideurs. Les nouvelles formes ne remplacent donc pas nécessairement les anciennes : elles peuvent les compléter ou se combiner avec elles.

Conclusion. Les objets de l'action collective se sont diversifiés : les revendications professionnelles perdurent, tandis que des mobilisations portent aussi sur le pouvoir d'achat, les droits et l'environnement. Les acteurs et les modes d'action se diversifient également, avec une place accrue des mobilisations citoyennes, des causes transnationales et des outils numériques. Il s'agit d'une transformation et d'un élargissement de l'action collective, et non de la disparition des conflits du travail ou des formes traditionnelles de mobilisation.

RÉPONSE À RETENIR

Les documents montrent une diversification des causes, des acteurs et des moyens d’action collective : les conflits du travail perdurent, tandis que des mobilisations citoyennes et transnationales défendent aussi des revendications liées au pouvoir d’achat, aux droits ou à l’environnement.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2021/spe-sciences-eco-sociales-2021-amerique-nord-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.